

1



**Fiche
Technique**

MINPUR[®] Rep-hell

SBK-08, DP1, IBB, Mortier de réparation du béton apparent

SBK-08, DP1, IBB, Mortier de réparation du béton apparent

Propriétés

Propriétés : Rep-hell

Est un mortier haute performance et de forme stable, utilisé pour tous les travaux de réfection visuelle et esthétique dans le secteur du béton apparent.

Épaisseur de pose :

Rep-hell est utilisé pour les opérations de réfection de **0,1 mm à 60 mm**. La nouvelle formule confère au mortier haute performance des propriétés de combinaison uniques qui ne pouvaient être atteintes dans le passé que par la mise en œuvre de plusieurs produits.

Applications : Rep-hell

Pour adaptations esthétiques sur le béton, comme p. ex. les sols, les murs, les façades, les plafonds, les ouvrages en maçonnerie, les ponts, les murs de soutènement, les escaliers, etc.

Stockage :

Stocker dans un endroit sec. Toujours garder le récipient bien fermé.

Durée de conservation :

12 mois jusqu'à la mise en œuvre et à compter de la date de livraison.

Élimination :

S'assurer que le produit ne pénètre pas dans les eaux usées ou les égouts. Respectez les prescriptions d'élimination générales de la Confédération, du canton ou de la commune.

Instructions d'utilisation / Traitement

Réparations :

Rep-hell répare les éléments en béton, les escaliers, les parois et sols, sans fissures de retrait, éclats ni problèmes d'adhérence. Les cavités, bords, trous, poches de gravier ou autres dommages visuels sont traités facilement, de manière dimensionnellement stable et efficacement en une seule opération.

Transitions et couches d'égalisation :

Rep-hell peut être mis en œuvre dans des épaisseurs de couche de 0,1 à 60 sans fissures de retrait et sans problèmes d'adhérence sur des surfaces de grandes dimensions. Des seuils, rampes ou adaptations de niveau peuvent être réalisés avec un seul produit et en une seule opération.

Rapports de mélange pour un traitement optimal :

Toujours mettre en œuvre Rep-hell avec de l'eau mélangée SBK-08 M-10 et effectuer un traitement préliminaire.

Rapports de mélange : 1 part de Rep-hell et env. 0,2 à 0,3 parts de M-10 en fonction de l'épaisseur de pose – bien mélanger.

Température de traitement :

8° – 30 °C, protéger le matériau non travaillé de l'humidité.

Nettoyage des instruments de travail / Élimination

Le nettoyage est effectué avec de l'eau du robinet. Le produit ne doit pas pénétrer dans les eaux usées ou dans les égouts. Laisser durcir et éliminer les résidus de produit préparé dans un seau.

Rep-hell / SBK-08 Mortier de réparation du béton apparent

Spécifications techniques

| |
|--|
| Forme |
| Traitement |
| Couleur : |
| Emballage / Conditionnement : |
| Conservation |
| Prescriptions en matière de transport |

Poudre
« Contient du ciment Portland »

Toujours mettre Rep-hell en œuvre avec de l'eau mélangée SBK-08 et appliquer une couche préliminaire.

gris clair

Seau ovale de 15 kg

Toujours garder le récipient bien fermé et le stocker dans un endroit sec.

Produit non dangereux au sens des prescriptions connues en matière de transport

Indications de danger

« Contient du ciment Portland »

H315 Provoque des irritations cutanées.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 P261 Éviter de respirer les poussières.
 P280 Porter des gants de protection / une protection oculaire.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si possible. Continuer de rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTI-POISON/un médecin.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position lui permettant de respirer confortablement.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder les récipients fermés hermétiquement.
 P501 Éliminer le contenu/récipient conformément aux prescriptions locales / régionales / nationales / internationales en matière d'élimination.



Nos informations correspondent en toute bonne foi à nos connaissances et expériences actuelles. Toutefois, nous les communiquons sans engagement. Les modifications apportées dans le cadre du progrès technique et du développement opérationnel restent réservées. Nos déclarations décrivent uniquement les caractéristiques de nos produits et services et ne constituent aucune garantie. Le client n'est pas exempté d'une vérification minutieuse des fonctions et possibilités d'application des produits. Le contrôle de l'adéquation des produits décrits relève exclusivement de la responsabilité du client et doit être effectué par du personnel qualifié. Ceci s'applique également à la préservation des droits de protection de tiers.

Version : Janvier 2018 La présente fiche de données devient caduque lors de la parution d'une nouvelle édition.